



Association des Employé(e)s de l'Etat a.s.b.l. - AEE

Affiliée à la CGFP

RCSL : F2468

Siège : L-6919 Roodt/Syre, 66, A Millesch

' : 621 315 806 / 621 481 007

[www.aeeasbl.lu](http://www.aeeasbl.lu) - 8 : info@aeasbl.lu

CCPL : IBAN LU90 1111 0183 2589 0000

BCEE : IBAN LU78 0019 1000 1068 0000

## DÉCLARATION D'ADHÉSION

Je soussigné(e) déclare par la présente que j'adhère à l'Association des Employ(é)es de l'Etat.

J'autorise l'Association des Employés de l'Etat asbl à transmettre mes données personnelles à la Confédération générale de la Fonction publique, à savoir : à la CGFP- syndicat asbl compétente pour défendre les intérêts généraux des agents de l'Etat ainsi qu'à la CGFP Services asbl.

Le montant de la cotisation 2024 s'élève à 50.- €\*)

N.B. La cotisation de 50.- € sera transférée, cette année-ci, intégralement à la CGFP étant donné que l'AEE asbl a décidé de ne pas appliquer, en 2024, l'augmentation de cotisation de 15.- € décidée par la CGFP.

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Code postal :

Localité :

Rue et Numéro :

Adresse électronique :

Téléphone :

Ministère /Administration ou Service :

Fonction :

Employé(e) de la carrière (après le 01.10.2015):

Compte chèque postal numéro : IBAN LU

Je suis déjà membre de la CGFP :                    oui : ''                    non : ''

Luxembourg, le

(Signature)

Je soussigné(e)

demeurant à

titulaire du CCPL\*) no.

autorise l'AEE (matricule : 0000990027) à prélever la cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale cf. à l'article 6 des statuts de l'AEE

\*) L'AEE n'accepte des domiciliations uniquement en provenance d'un CCPL, les frais calculés par les autres établissements bancaires étant trop élevés.

Les autres membres seront invités par courrier à virer la cotisation annuelle sur un des comptes de l'AEE asbl.

Luxembourg, le

(Signature)